Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 85 (1993)

Heft: 5-6

Artikel: Faisons mieux que d'être une simple corporation de gauche!

Autor: Füglistaler, Peter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386445

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faisons mieux que d'être une simple corporation de gauche!

Peter Füglistaler*

Ripostons aux tenants de la déréglementation sociale de la droite en opposant une variante de gauche. Objectifs: réduire les coûts administratifs des assurances sociales et les aménager davantage en fonction des besoins réels.

1. Offensive de la droite: moins de lois et plus de bénéfices

Un point réjouissant pour commencer: l'Etat social est de nouveau à l'ordre du jour en Suisse. Quand bien même la sécurité sociale brasse quelque 70 milliards de francs par an, un silence de mort a entouré cette question depuis des années. Les partis bourgeois avaient sonné le glas de l'Etat social, tandis que les organisations de gauche s'évertuaient, et s'évertuent encore, à défendre le statu quo. Si l'offensive, hélas, est venue de la droite, elle a pour le moins le mérite de nous inviter à la réflexion.

Tout a démarré avec le débat sur l'assurance-maladie, où l'on mise sur le libre jeu des forces du marché pour juguler l'explosion des coûts. Moyens préconisés: libre choix de la caisse-maladie, primes en fonction des risques, interdiction des accords de type cartellaire et plus forte participation aux coûts des assuré(e)s. La discussion porte aujourd'hui aussi sur le système des loyers «libres», dont on espère qu'il viendra à bout de la pénurie de logements grâce à la suppression des dispositions sur la protection des locataires. Il est ensuite question de limiter l'assurance-chômage en introduisant une rente unique et là, – phénomène inédit – les grandes banques commencent elles aussi à se mêler de sécurité sociale. Elles observent pourtant un silence suspect sur la question de la déréglementation de la prévoyance professionnelle. La liste des tentatives de privatisation sur lesquelles je ne reviendrai pas, est encore longue: système de la formation et offre d'emplois aux chômeuses et chômeurs; vive résistance contre toute protection sociale renforcée, notamment face aux garde-fous dans le crédit à la consommation, contre une politique familiale (surtout contre le système des allocations familiales) et contre la législation sur les étrangers (statut de saisonniers principalement).

Toutes ces propositions obéissent à la même logique: hors économie de marché point de salut! Les milieux économiques et les associations patronales font entendre leur voix et montent même de plus en plus souvent au créneau, par exemple sur la question de l'assurance-chômage, alors que les hommes et femmes politiques, visiblement, demeurent plutôt sur leurs gardes. Craignent-

* Economiste

RSS, nº 5/6–1993

ils que la discussion sur la déréglementation ne se retourne contre eux comme par un effet de boomerang? L'interdiction des cartels ou la libéralisation des soumissions publiques ne risquent-elles pas de priver de nombreux élu(e)s de droite d'une partie de leur électorat? La droite donne de la voix, mais la substance reste mince.

2. Fourbir nos armes

La gauche n'est pas innocente dans la discussion sur la privatisation. Car, si 70 milliards de francs par an ne suffisent pas à bannir la pauvreté, nous ne pouvons que nous en prendre à nous-mêmes. La gauche s'est trop attachée à maintenir le statu quo. Dans la discussion, les institutions sociales actuelles restaient et restent pratiquement intouchables. En toute franchise, l'assurance-maladie, le marché du logement ou l'assurance-chômage sont-ils des modèles de perfection? Et qu'en est-il de la valeur sociale du deuxième pilier? Les études sur la pauvreté fourmillent, mais on ne sait en tirer les conclusions qui permettraient d'orienter la politique sociale. Les institutions actuelles sont loin d'être optimales, et les critiques de la droite ne sont pas toutes dénuées de fondement.

3. Pour une Suisse plus sociale

a) Assurance-maladie

Tout le monde, gauche et droite confondues, se rejoint sur un point: 250 caisses-maladies, simples organismes payeurs pour le corps médical, voilà le modèle le moins rentable qui puisse être. Il entraîne des frais administratifs énormes (832 millions de francs par an) qui font grimper sans arrêt les cotisations. Les adeptes de la privatisation tablent sur plus de marché, tout en devant admettre que l'exercice est loin d'être facile dans le domaine de l'assurance-maladie. Le fruit d'une telle politique se dessine déjà aujourd'hui. A terme, ne subsisteront que quelques grandes caisses qui domineront le marché. Mais voilà qui ne suffira pas instaurer une réelle concurrence. La solution oscillera donc entre une concurrence ruineuse et des accords cartellaires. Fortes de leur longue expérience, les caisses opteront sans doute pour la deuxième voie, ou du moins pour des conventions de reconduction difficilement contrôlables. Quant aux assuré(e)s, ils n'y gagneront guère. Je vois la solution dans une grande assurance obligatoire couvrant les gros risques et gérée par une caisse de l'Etat. Nos 246 parlementaires fédéraux seront là pour veiller minutieusement à ce que cette assurance ne cause pas des frais administratifs démesurés. Avec l'AVS, l'Etat a déjà apporté la preuve de son efficacité dans ce domaine. Cependant, la tâche de politique économique des caisses-maladie reste à l'arrière-plan tant que les structures du système poussent à son exploitation. A l'avenir, nous ne pourrons faire l'économie d'une plus forte mise à contribution des assuré(e)s afin de les protéger contre eux-mêmes. Seule une plus forte participation aux coûts amènera les assuré(e)s à choisir la variante la moins chère. L'offre devra englober des centres de santé qui offrent leurs prestations sous la forme d'une caisse de santé (HMO), unique moyen pour exercer une quelconque pression sur les médecins, un groupe professionnel aux tendances très nettement cartellaires malgré le statut d'indépendants de ses membres. Que les médecins tirent profit des failles du système découle en revanche purement et simplement de la logique du marché.

b) Loyers «libres»

Les milieux bourgeois ne sont pas seuls à préconiser les loyers «libres» pour détendre le marché du logement. Je partage aussi cet avis, à condition toutefois que les prix «libres» du marché, restent socialement supportables. L'exemple du loyer «libre» montre en effet que les mécanismes du marché n'aboutissent pas forcément à un résultat antisocial. Il est possible d'y introduire des mesures d'incitation pour guider le résultat dans la direction voulue. Le loyer actuel, aligné sur les coûts, offre une certaine protection aux locataires de longue date au détriment des nouveaux locataires. Les mécanismes de protection prémunissent des locataires mêmes si les éléments de protection ne sont plus donnés. Le ou la locataire qui a eu la chance de trouver un appartement à bas prix, ne le lâchera plus, même si son revenu a largement franchi la barre des 100 000 francs. Un loyer fondé uniquement sur le marché distribue les logements selon les capacités financières. Ce système a bien sûr son hic dans la mesure où des couples à double revenu et sans enfant occupent des logements familiaux parce qu'ils peuvent consacrer davantage au loyer qu'une famille. Une taxe d'incitation permettrait d'y apporter un correctif. Imaginons par exemple une taxe de 200 francs pour chaque pièce inoccupée par le ou la locataire, et une réelle concurrence serait restaurée. Par ailleurs, nous disposons environ de 2,5 milliards de francs pour l'aide individuelle au logement: ce fonds permettrait de gommer les inconvénients indéniables du loyer «libre».

c) Assurance-chômage

La Société de Banque Suisse (SBS) s'est essayée à transposer dans un domaine nouveau, en l'occurrence l'assurance-chômage, une idée lumineuse et éprouvée dans la prévoyance-vieillesse: la rente unique. Elle a oublié cependant qu'il n'existe pas de panacée en matière de sécurité sociale. Le raisonnement pêche ici à la base. En effet, le problème majeur de l'assurance-chômage ne se situe pas au niveau des mesures de marché passives (versement d'indemnités de chômage). L'institution a fait ses preuves en tant qu'office de paiement. A court terme, elle est en mesure d'assurer la couverture financière du chômage. Les problèmes financiers de la caisse tiennent au fait que les offices responsables se cachent les yeux devant le problème du chômage en tant

que tel. Une rente unique ne pourra donc guérir le malade. C'est l'absence de mesures de réinsertion professionnelle (politique active de l'emploi) qui constitue le cœur du problème. Et la proposition de la SBS n'apporte ici rien de nouveau. Au contraire: si l'on ajoute à l'assurance de base publique une multitude d'«œuvres d'entraide privées, le financement de mesures de réinsertion en deviendra plus difficile. Une approche coordonnée exige que l'on recherche des solutions avec toutes les assurances. Une solution serait que chaque assurance privée garantisse la réinsertion de ses assuré(e)s. Malheureusement, je n'ai encore rien lu de tel jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, la prise de position (précipitée) des syndicats m'a déçue. Réduire la proposition de la SBS à une pure manœuvre de démantèlement social témoigne d'un singulier manque d'imagination. La déréglementation libère des espaces nouveaux qu'il est possible de combler. La Suède, par exemple, ne connaît pas d'assurance-chômage étatique; là-bas, ce sont les syndicats qui assument la gestion de cette institution. Résultat: un taux de syndicalisation de plus de 90% dont on ne peut que rêver en Suisse. Dans le nouveau round de privatisation, l'Etat suédois vient de se défaire de l'assurance-maladie. Et les nouveaux responsables ne sont autres que les syndicats! Ainsi, les syndicats auraient fait preuve d'un esprit combatif s'ils avaient pris la peine d'examiner comment prendre en charge l'assurance-chômage et l'aménager de manière plus efficace. Peu importent leurs conclusions, qu'ils rejettent ou non cette idée après examen. La démarche aurait été autre et c'est cela qui compte.

d) Prévoyance professionnelle

Un silence louche règne au sujet de la déréglementation du deuxième pilier. Le domaine repose sur une alliance malheureuse entre les banques/assurances qui ne tiennent pas à perdre 3 millions de client(e)s forcés et les syndicats qui pensent pouvoir disposer d'un capital social de plus de 270 milliards de francs. Cette collaboration singulière se solde par des coûts administratifs de 1,6 milliard de francs par an. Où est donc le bénéfice social de cette valse des milliards? On contraint des gens (qui gagnent bien) à épargner, alors qu'ils le feraient de toute façon. Les personnes socialement défavorisées, notamment les femmes touchant des bas salaires ou celles qui sont occupées à temps partiel, sont exclues de la protection sociale. L'adaptation des rentes au renchérissement place le système devant des problèmes insolubles. L'aménagement du deuxième pilier conduit au fait regrettable que les prélèvements substantiels sur les salaires ne permettent aucune amélioration dans d'autres domaines de la sécurité sociale (protection de la famille, des familles monoparentales). Si l'on vise des solutions nouvelles, telles qu'une rente unique adaptée pour les retraité(e)s, il faut être disposé à lâcher du lest sur des aspects de moindre importance.

4. La déréglementation: une chance à saisir

La déréglementation place l'Etat social devant un défi et offre des possibilités dont la gauche peut tirer parti. Malheureusement, le débat reste dominé par des économistes néoclassiques de bas étage, dont les maîtres à penser avaient pourtant toujours signalé que le processus du marché n'autorise pas toutes les formes de pillage et d'escroquerie. Mais les gens restent sourds aux critiques de l'économie de marché. Les dogmatiques de droite (comme de gauche) seraient bien inspirés de comprendre une fois pour toutes que notre ordre économique est un ordre mixte, qui marie des éléments d'économie de marché (biens de consommation), des éléments corporatifs (cartels par exemple), socialistes (assurances sociales) et communistes (éducation élémentaire gratuite). Le modèle idéal ne peut être un modèle idéologique pur, le modèle idéal est celui dans lequel les différents éléments se complètent au mieux.

La gauche n'a rien à perdre à reconnaître que le système actuel de sécurité sociale n'est pas un modèle de perfection. Les champions de la déréglementation avancent des arguments en partie fondés. Réduire les coûts administratifs de la sécurité sociale (efficacité) et l'orienter davantage vers les personnes défavorisées (idem) ne participe pas d'une logique antisociale, c'est une optique que la situation actuelle nous impose. Tant que subsisteront de graves lacunes dans l'assurance de base, telles que nous les connaissons dans l'assurance-invalidité ou pour les personnes élevant seules des enfants, se concentrer sur l'essentiel ne peut que consolider la sécurité sociale et combattre durablement la pauvreté. La déréglementation offre des espaces que nous nous devons de combler par une démarche offensive. Il faut agir tant sur les offres complémentaires (par exemple assurance-chômage) que sur le transfert des fonds libérés vers des tâches prioritaires (démantèlement du deuxième pilier en faveur d'une rente AVS unique). Si nous entrons confiants dans le débat de la déréglementation, nous avons des chances d'en sortir gagnants. Mais en refusant tout changement, nous ne sommes rien d'autre qu'une simple corporation de gauche.